



## *EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL*

### **Délibération n° 23**

**Vœu** : Une urgence : le déblocage des crédits d'Etat pour le métro Grand Paris.

Conseillers en exercice	: 33
Présents	: 21
Représentés	: 10
Excusés	: 2
Absent	: 0

### **SEANCE DU MERCREDI 24 OCTOBRE 2012**

L'an deux mil douze, le vingt quatre octobre à vingt heures et trente quatre minutes, le Conseil Municipal de LA QUEUE EN BRIE, légalement convoqué par Monsieur Jean-Jacques DARVES, Maire conformément aux articles 2122-17 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire.

#### **PRESENTS :**

Monsieur DARVES, Maire.

Monsieur CHRETIEN, Monsieur PROUHEZE, Madame AUBRY, Monsieur SANGOI, Madame GURTNER, Madame VELAIN, Monsieur DEPERROIS, Madame MACIA, Adjoint au Maire.

Monsieur DESLOGES, Monsieur MOULIN, Monsieur JOAB, Monsieur ZANON, Madame DRUON, Monsieur POIVEY, Madame MONNIN, Monsieur NIETO, Madame GAY, Madame SANDLARZ-ROBERT, Madame BASTIER et Madame OUAZZIZ Conseillers Municipaux.

#### **POUVOIRS :**

Mme VERCHERE, Adjointe au Maire, donne pouvoir à M. JOAB, Conseiller Municipal.

M. BOIHY, Conseiller Municipal, donne pouvoir à M. SANGOI, Adjoint au Maire.

Mme TANGUY, Conseillère Municipale, donne pouvoir à M. CHRETIEN, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

Mme DUARTE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à M. PROUHEZE, Adjoint au Maire.

Mme CANCELLIERI, Conseillère Municipale, donne pouvoir à M. DEPERROIS, Adjoint au Maire.

Mme COUENON, Conseillère Municipale, donne pouvoir à M. le Maire.

M. GARRIDO, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme DRUON, Conseillère Municipale.

M. COMPAROT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme SANDLARZ-ROBERT, Conseillère Municipale.

M. FAURE-SOULET, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme BASTIER, Conseillère Municipale.

M. AUBRY, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme OUAZZIZ, Conseillère Municipale.

#### **EXCUSES:**

Monsieur KAUFMANN et Madame LOBET, Conseillers municipaux.

#### **SECRETAIRE DE SEANCE :**

Monsieur DEPERROIS, Adjoint au Maire.

**UNE URGENCE :**  
**LE DEBLOQUAGE DES CREDITS D'ETAT**  
**POUR LE METRO GRAND PARIS**

Accusé de réception en préfecture  
094-219400603-20121024-DEL241012-23-  
DE  
Date de télétransmission : 31/10/2012  
Date de réception préfecture : 31/10/2012

En décidant de ne pas inscrire dans le projet de loi de programmation budgétaire 2013-2015, les crédits nécessaires à la dotation en capital de la Société du Grand Paris, le gouvernement fait peser une lourde incertitude sur l'application de l'accord du 26 janvier 2011 entre l'Etat, la Région et tous les départements franciliens pour l'amélioration des transports en Ile de France et la réalisation du métro automatique Grand Paris Express.

Le projet Grand Paris Express a été élaboré en étroite concertation avec les élus, les populations et les acteurs économiques et institutionnels de tous les territoires concernés. Personne ne comprendrait qu'à ce stade d'avancement du projet, les travaux ne soient pas engagés dans les délais annoncés.

Tout retard dans le financement porterait tort à tous les franciliens qui vivent en banlieue les difficultés de transports au quotidien et veulent disposer de moyens de déplacement modernes, efficaces et rapides.

Tout retard serait lourd de conséquences pour le développement de la région Ile de France et l'emploi généré par ce projet.

Lourd de conséquences également pour le Val de Marne en matière de développement économique avec des risques sérieux de remise en question de l'implantation du Cancer Campus à Villejuif, de l'extension de l'aéroport d'Orly et le maintien de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) de Bry-Sur-Marne.

Le métro du Grand Paris Express, Orbival, pour le Val de Marne, est déterminant pour nos territoires et leurs habitants. Parler de politique d'aménagement, d'environnement n'a aucun sens sans ce projet concret.

Nous pouvons constater à regret que les élus franciliens n'ont pas été consultés.

En conséquence, Le Conseil Municipal de La Queue en Brie demande à l'Etat de respecter les engagements pris pour le projet du Grand Paris Express via l'inscription, dans la loi de programmation budgétaire 2013-2015 des crédits nécessaires à la mobilisation des emprunts indispensables à la réalisation du Métro Grand Paris.

➤ **Le présent vœu est adopté à la majorité des membres présents et représentés.**

**23 voix pour :** M. le Maire, M. CHRÉTIEN, Mme VERCHERE (pouvoir à M. JOAB), M. PROUHEZE, Mme AUBRY, M. SANGOI, Mme GURLER, Mme VELAIN, M. DEPERROIS, Mme MACIA, M. DESLOGES, M. BOIHY (pouvoir à M. SANGOI), M. MOULIN, Mme TANGUY (pouvoir à M. CHRETIEN), M. JOAB, Mme DUARTE (pouvoir à M. PROUHEZE), M. ZANON, Mme CANCELLIERI (pouvoir à M. DEPERROIS), Mme DRUON, M. POIVEY, Mme MONNIN, Mme COUENON (pouvoir à M. le Maire), M. GARRIDO (pouvoir à Mme DRUON).

**2 abstentions :** M. AUBRY (pouvoir à Mme OUZZIZ) et Mme OUZZIZ.

**6 ne prennent pas part au vote :** M. NIETO, M. COMPAROT (pouvoir à Mme SANDLARZ-ROBERT), M. FAURE-SOULET (pouvoir à Mme BASTIER), Mme GAY, Mme SANDLARZ-ROBERT, Mme BASTIER.

Le Maire,  
**Jean-Jacques DARVES**

